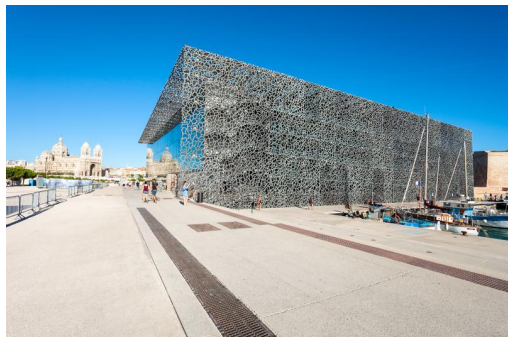


# ASSOCIATION DES RETRAITES A.R.C.E.A.

Section de Pierrelatte/Marcoule

## MARSEILLE : Mucem et Grotte Cosquer

Une journée : 17 Novembre 2022



Départ Parking Sognio Pierrelatte vers 6h30. Petit déjeuner libre en cours de route.

### Matinée

**Visite audioguidée de la Grotte Cosquer.** Découvrez un trésor englouti à Marseille La Grotte Cosquer est un trésor archéologique englouti dans les calanques de Marseille. Plus de 500 œuvres d'art pariétal exceptionnelles y figurent, comprenant des représentations uniques d'animaux marins tels que des pingouins ou des phoques, de nombreux chevaux, bisons, aurochs, des représentations humaines rares, des extraordinaires empreintes de mains rouges et noires et des vestiges d'activités humaines (objets abandonnés, foyers...).

### Déjeuner sur le Vieux Port :

Buffet d'entrées + Buffet de plats + Buffet de fromages + Buffet de desserts  
¼ de vin et café

### Après-midi

**Visite guidée du Mucem :** Le bâtiment moderne a été réalisé par Rudy Ricciotti et est relié par une passerelle au fort saint Jean réhabilité par Roland Carta. Le MUCEM constitue un lieu ouvert à tous et pluridisciplinaire où anthropologie, histoire, archéologie, histoire de l'art et art contemporain se croisent. Il présente un regard culturel, social, mais aussi scientifique et politique sur la pluralité des civilisations qui ont constitué le monde méditerranéen de la préhistoire à nos jours. Par son implantation stratégique au cœur de la cité phocéenne, le MUCEM se présente comme un grand projet pour la Méditerranée, mais aussi pour la ville de Marseille. La qualité des aménagements effectués – mêlant architecture contemporaine et monument historique rénové – ainsi que la générosité du projet a suscité, dès l'ouverture du musée, un engouement exceptionnel et est un « objet monde » repéré à l'international.

Vers 16h30/17h00, départ pour voyage retour en direct.

**Réservé aux Adhérents    Prix par personne 50€ à l'inscription**

(Extérieurs : sous réserve d'Adhésion à l'inscription)

Le chèque libellé à **ARCEA LOISIRS** sera envoyé à  
Marie-Christine JUILLET 210 Impasse de la Chapelle 07700 Saint Just D'Ardèche

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION    20 OCTOBRE 2022**